

DELIBERATION N° 19-24

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 27 février 2024 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Philippe ROBERT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	BARI Nadine	STUTZ Anne
SERRE Emmanuel	CIOT Xavier	CURT Jean-Pierre
SIAUD Alain	FAYARD Adeline	GIRAUD Murielle
KRAMARCZEWSKI Bruno	DURAND Bernard	RAVANAT Jean-Luc
BONOMI Jean-Pierre	DECHAUX Marie-Claire	GARNIER Jean-Luc
MULYK Fabien	GIRARDOT Frédéric	CHARLES Christian
MAUROY Claude	TRAPANI Mary	BALME Eric
CORNU Liliane	BRUN Sylvie	MENDEZ Alain
FAURE Philippe	GIACOMETTI Geneviève	GRAND Florence
CHATTARD Arnaud	LAURENS Patrick	PERRIN Gilda
PREVOT Fabienne	MONTANER-DUMOLARD Guillaume	BATTISTEL Marie-Noëlle
BRUGNERA Jean-Michel	PONTIER Joël	LE TRAOU Dominique
GERBI Franck	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
ROBERT Philippe	LUC Alain	BALMET Lucie
MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	BUCH Emile
ROSSI Angélique	CHAUD Frédéric	MAUGIRON Frédéric
FERREIRA Michel	GRIET Bernard	MAUGIRON Gilbert
ROSSOGLIO Dominique	SAURAT Coraline	BARTHELEMI Maryse
GONNORD Franck	LANEYRIE Jean-Marc	ROUSSET Alain
BONNIER Eric	TOSCAN Michel	MORA Serge

Absents excusés représentés : CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), MOSTACCHI Elisabeth (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de pouvoirs : 02
Nombre de délégués votants : 62

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2024

Le procès-verbal de la séance du 8 février 2024 est soumis au vote de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 8 février 2024.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 7 mars 2024

La Présidente,

Coraline SAURAT

